



BULLETIN MENSUEL

9me Année

N° 102



Du 15 JUIN
au 15 JUILLET
1932

LE FOYER PAROISSIAL



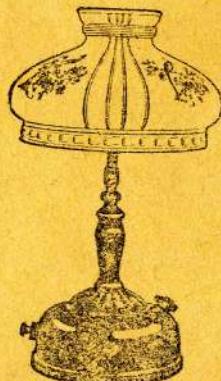
PAROISSE

ABONNEMENT
(servi par la Poste)

FRANCE . . . 10 fr.
ETRANGER . . . 12 fr.

ADMINISTRATION
au Presbytère
de Saint-Pierre





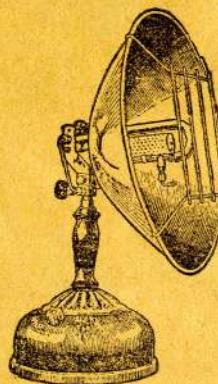
pas se répandre ni faire explosion.

Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger

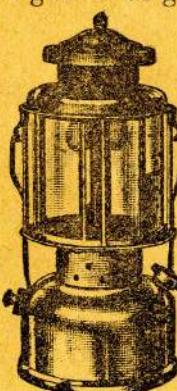


restent toujours propres.

Le FER A REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.



d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et



DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{me} V^e A. PATUREL.

Imp. du « Foyer Paroissial » . -- Le Gérant : J. Cardinal.



LE SPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERPRISE - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde
Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



Deux façons de créer une Succession

UN MOYEN

En économisant, vivant de privations et de sacrifices, en lutte continue avec la vie, en combattant les coups de la concurrence dans les affaires, tout en étant exposé aux pertes par incendie, vol, détournement, au malheur; en privant votre famille et vous-même du nécessaire, peut-être. Pendant que vous luttez ainsi, il faut envisager la possibilité d'un accident: une maladie, la mort même venant renverser tous vos plans; et, à la fin, vous n'aurez qu'une seule chance sur vingt de pouvoir vivre dans la vieillesse sans votre travail quotidien ou sans les secours d'autrui.

UN MEILLEUR MOYEN

En faisant des placements sur des polices d'assurance-vie qui vous garantiront un revenu lorsque le temps viendra de vous retirer des affaires, ou si vous veniez à être incapable de travailler à cause de blessures ou maladie — des polices qui garantiront aux vôtres à votre décès, soit un capital payable comptant en une seule somme, soit une rente à toute épreuve, qui est certaine, régulière, inaliénable et inattaquable, une rente qui ne peut se perdre, qu'on ne peut dépenser, ou gaspiller ou hypothéquer.

M. Pierre ANDRIEUX, Représentant spécial

se fera un plaisir de vous indiquer un moyen de créer une succession en faisant des placements sur les polices d'assurance-vie de l'**Imperial Life Assurance Company of Canada.**



FURNESS RED CROSS LINE

FRET ET PASSAGERS



MONTREAL - CHARLOTTETOWN
ST-PIERRE - ST-JEAN T. N.
par le S. S. SILVIA

NEW-YORK - HALIFAX - St-PIERRE - St-JEAN T.N.

Escale à St-Pierre, si les conditions du temps le permettent.

Départ de Montréal	Départ de Charlottetown	Arrivée à St-Pierre et Départ pour St-Jean	S. S.	Départ de New-York	Départ de Halifax	Arrivée à St-Pierre et Départ pour St-Jean - T. N.
4 Juin	6 Juin	8 Juin	Nerissa	11 Juin	14 Juin	15 Juin
18 Juin	20 Juin	22 Juin	"	25 Juin	28 Juin	29 Juin
2 Juillet	4 Juillet	6 Juillet	F ^t St-Georges..	2 Juillet	5 Juillet	6 Juillet
16 Juillet	18 Juillet	20 Juillet	Nerissa	9 Juillet	12 Juillet	13 Juillet
30 Juillet	1 Août	3 Août	F ^t St-Georges..	16 Juillet	19 Juillet	20 Juillet
13 Août	15 Août	17 Août	Nerissa	23 Juillet	26 Juillet	27 Juillet
27 Août	29 Août	31 Août	F ^t St-Georges..	30 Juillet	2 Août	3 Août
10 Sept.	12 Sept.	14 Sept.	Nerissa	6 Août	9 Août	10 Août
24 Sept.	26 Sept.	28 Sept.	F ^t St-Georges..	13 Août	16 Août	17 Août
8 Octobre	10 Octobre	12 Octobre	Nerissa	20 Août	23 Août	24 Août
22 Octobre	24 Octobre	25 Octobre	Rosalind	27 Août	30 Août	31 Août
5 Nov.	7 Nov.	9 Nov.	Nerissa	3 Sept.	6 Sept.	7 Sept.
19 Nov.	21 Nov.	23 Nov.	Rosalind	10 Sept.	13 Sept.	14 Sept.
			Nerissa	17 Sept.	20 Sept.	21 Sept.
			Rosalind	24 Sept.	27 Sept.	28 Sept.

Horaires sujets à modifications sans préavis.

Pour tous renseignements s'adresser à

Furness Red Cross Line, -- 34, Whitehall St. NEW-YORK.

315, Rue du St-Sacrement, MONTREAL.

71-73 Upper Water St. HALIFAX.

Carvell Bros, CHARLOTTETOWN P. E. I.

Harvey and Co, ST-JOHN'S Nfld. -- La MORUE FRANÇAISE, ST-PIERRE.



Calendrier du Mois de Juillet 1932

1 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Fête du Précieux Sang de N. S. — Le soir à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur

2 Samedi. — Fête de la Visitation de la B. V. M. — Jour du Saint-Rosaire. — A 7 h., messe de la Confrérie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut

3 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Solennité de St Pierre, apôtre. Fête patronale de la paroisse. — Exposition du T.S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

8 Vendredi. — Ste Elisabeth, reine de Portugal, du T. O.

9 Samedi. — A 2 h., à la Salle municipale des Fêtes, distribution des Prix aux élèves du Collège St-Christophe.

12 Mardi. — 2^{me} du mois. — S. Jean Gualbert, abbé. A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

16 Samedi — Fête de N.-D. du Mont Carmel. — Le soir, à 6 h., chapelct et salut.

17 Dimanche. — Fête des Mères. — A la messe de 7 h. ½, communion des Mères et des enfants. — A 10 h., grand'messe à l'intention des Mères chrétiennes. — A 2 h., réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h. ½, Soirée récréative.

19 Mardi. — St Vincent de Paul, conf. — A 2 h., à la Salle municipale des fêtes, distribution des Prix aux élèves de l'Ecole Ste-Troisine.

20 Mercredi. — 3^{me} du mois. — La réunion de l'Association des Mères chrétiennes est renvoyée au 26, fête de Ste Anne. — A 2 h., à la Salle municipale des fêtes, distribution des Prix aux élèves du Pensionnat ; puis visite à l'exposition des travaux faits par les élèves.

22 Vendredi. — Ste Marie-Madeleine, Pénitente.

24 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A la messe de 7 h. ½, com. des garçons. — A 2 h., réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

25 Lundi. — St Jacques, apôtre, et St Christophe, mart. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

26 Mardi. — Fête de Ste Anne, patronne de l'Association des Mères chrétiennes. — A 8 h., messe de l'Association. — Le soir, à 8 h., Office.

30 Samedi. — A 7 h., messe des E. de M. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

N. B. — Réunions d'OEuvres. — Elles sont suspendues pendant les vacances scolaires, sauf avis contraire.

A VENDRE :

Un lustre électrique. — Un lit complet d'enfant. — Un petit divan avec matelas. — Un service de verres (52 pièces). — Un service à café, etc. etc. S'adresser chez Mme Gustave Hardy, de 11 h. à midi.



LA BONNE SAGE

Les Sacrements

8. — Sources de Vie Surnaturelle.

INDULGENCES et SACRAMENTAUX.

Au Sacrement de la Pénitence ou de la Rémission des Pêchés, se rattachent les Indulgences et les Sacramentaux.

Le mot *indulgence* signifie *disposition à pardonner, condonation, remise d'une taxe, d'une dette, d'une punition.*

C'est, au sens religieux, la remise totale ou partielle des peines ou souffrances dont nous sommes passibles pour nos péchés, en ce monde ou en l'autre, — c'est-à-dire dans le Purgatoire. L'Eglise peut accorder cette remise à ceux qui ont les dispositions requises, en vertu des pouvoirs qu'elle a reçus de Jésus-Christ (S. Math., XVIII, 18). L'Indulgence n'est donc, comme le disent parfois les protestants, ni la rémission des péchés passés, ni la rémission des péchés futurs, ni la permission de pécher, ni la dispense des peines éternelles : grossières méprises ou ridicules inventions !

Il y en a de deux sortes : l'Indulgence plénire, qui remet toute la peine, toute la pénitence, et l'indulgence partielle, qui n'en remet qu'une partie. — Ainsi, quand on parle d'une indulgence de 100 jours, de 300 jours, de 7 ans, cette indulgence remet la pénitence que, du temps des premiers Chrétiens, on aurait été obligé de faire pendant 100 jours, 300 jours, 7 ans.

Ces indulgences peuvent aussi s'appliquer aux âmes du Purgatoire, et diminuer leurs peines.

Pour les gagner, il faut : 1^o Etre en état de grâce ; 2^o Faire exactement les prières prescrites.

Le Jubilé n'est qu'une forme d'indulgence plénire que le Pape accorde tous les vingt-cinq ans, et en quelques autres occasions solennelles.



Enfin, il y a des prières, des œuvres ou des choses saintes qui, par le pouvoir de l'Eglise, ont une action particulière, celle, par exemple, de nous porter à Dieu et d'éloigner de nous l'influence du démon. On les appelle **Sacramentaux**.

Tels sont: 1^o les **Cérémonies de l'Eglise**, pour ceux qui y assistent avec piété; 2^o le **Signe de la Croix** fait avec de l'eau bénite; un bon chrétien doit toujours avoir de l'eau bénite dans sa maison pour y appeler la bénédiction de Dieu et en éloigner l'influence contraire; 3^o l'imposition des **Cendres** au premier jour du Carême; 4^o le **Confiteor** récité avec le prêtre au commencement de la messe; 5^o l'aumône donnée aux pauvres pour l'amour de Dieu; 6^o l'instruction religieuse des ignorants et des païens; 7^o la **visite des malades**; 8^o la bénédiction de l'évêque et du prêtre.

Plusieurs de ces bonnes œuvres sont à notre portée. Ne les négligeons pas: nous en retrouverons les fruits au dernier jour.

(A suivre)

MGR A. LE ROY.



Actes Paroissiaux

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1932)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 16 mai : DUTIN, Marie-Anne-Suzanne-Martine. Parrain : Georges Slaney; marraine : Cécile Dutin. — *Le 22 mai* : GAUTHIER, Juliette-Victoire-Henriette. Parrain : Isidore Gauthier; marraine : Eugénie Théault. — *Le 25 mai* : VIGNEAU, Jean-Robert-René. Parrain : Georges Doussin; marraine : Renée Vigneau. — *Le 2 juin* : POULAIN, René-Henri-Charles. Parrain : Alfred Coste; marraine : Blanche Poulain. — *Le 5 juin* : GIRARDIN, Robert-Guy-Marcel. Parrain : Pierre Dérouet; marraine : Berthe Gauvain. — *Le 12 juin* : VIDAL, Jeanne-Raymonde. Parrain : Alexandre Vidal; marraine : Etienette Colin.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, *le 2 juin* : BRIAND, Albert-Joseph, et DEMINIAC, Marie.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 23 mai : POIRIER, Ferdinand, 59 ans. — *Le 25 mai* : HIRIGOYEN, Michel, 62 ans. — *Le 28 mai* : LANGLOIS, Hippolyte, 59 ans. — *Le 30 mai* : SARAZOLA, Dominique-Jean-Baptiste-Noël, 1 mois.



ÉCOSSES DU MOIS

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1932)

Port de Saint-Pierre — Les entrées, du 15 mai au 15 juin, ont été de 11 vapeurs et 29 voiliers.

Naufrage. — Dans la soirée du 12 mai, une voie d'eau s'était déclarée dans la cale du trois mats « Gloire-à-Dieu », de St-Malo, en pêche sur le Grand Banc. Malgré les efforts désespérés de l'équipage, le bateau finit par sombrer le 13 mai, à 4 h. du matin. Les 28 hommes de l'équipage ont pu être recueillis par le trois-mâts goëlette « Gladiateur », également de St-Malo, qui était en pêche à proximité du lieu du naufrage, et qui a débarqué les naufragés à Saint-Pierre le 15 mai, jour de la Pentecôte.

Ajoutons que, le 20 avril, le « Gloire-à-Dieu » avait déjà perdu deux hommes de l'équipage, leur doris ayant chaviré.

Le nouveau vapeur postal. — C'est le « Belle Isle », de la « Newfoundland and Canada Steamships limited ». Il vient d'être construit en Angleterre, et réalise une vitesse de 14 noeuds. Deux fois par mois, il assurera le service postal entre la Colonie et le Canada. Son aménagement est confortable ; il peut recevoir 65 passagers de première et 20 de seconde classe.

Il est arrivé à St-Pierre le dimanche 29 mai. Son premier voyage a été attristé par un événement douloureux : la disparition d'une St-Pierraise, Mme J. G., rentrant de France ; on suppose qu'elle est tombée à la mer.

A la Radio. — Mercredi soir, 25 mai, après audition de plusieurs disques, c'est le Père Cardinal qui s'est fait entendre. Dans une causerie d'environ vingt minutes, il a fait connaître « Matutinaud interprétant la Bible ». Ce Matutinaud, rendu célèbre par le Chanoine Duplessy, du Clergé de Paris, doit être un parent du type non moins célèbre créé par Flaubert, « Monsieur Homais », libre penseur, d'après Larousse, et type de la sottise bourgeoise teintée de littérature et de science, bref un imbécile compliqué d'un demi-savant. Le Père Cardinal se propose de mettre en lumière, dans des causeries ultérieures, les objections faites aux données de nos Saints Livres ; cela permettra de mieux apprécier le degré d'ignorance, sinon de mauvaise foi, de la plupart des ennemis de la Religion catholique quand ils prétendent faire de l'exégèse.

Le deuxième mercredi du mois (8 juin), c'est le Père Marnas qui a parlé



devant le micro de la station. Il a esquissé de façon émouvante la vie du lieutenant Jacques d'Arnoux, un de ces jeunes chrétiens dont la Grande Guerre a révélé la magnifique maîtrise de soi dans des circonstances particulièrement tragiques.

Belle leçon d'énergie morale, et combien réconfortante à une époque où la veulerie apparaît chez tant de baptisés qui se contentent de désirs de catholicisme « moyen », et encore !

En terminant, le Père Marnas a annoncé qu'il achèvera dans de prochaines causeries le sujet commencé.

Soirées de Belfaisance. — Il y en a eu deux, organisées par les E. de M. dans la Salle municipale des Fêtes, le dimanche 22 mai, au profit des Enfants pauvres de la Première Communion et de la Confirmation, et le dimanche suivant, pour les Enfants pauvres des écoles libres. Chacune s'est terminée par le tirage d'une tombola, autorisée par M. le Gouverneur. Les lots — exposés devant la scène — avaient été généreusement offerts par les commerçants, les E. de M. et d'autres personnes de la ville.

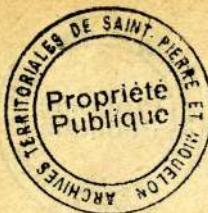
Le programme de la première soirée promettait d'agréables distractions ; et les assistants n'ont pas été déçus. On a applaudi successivement un gracieux « Ballet printanier », par les Elèves du Pensionnat ; puis une comédie en deux actes, « l'Héritière », de Mme Cartier-Bressin, enlevée avec brio par les E. de M. Les间mèdes artistiques (violon et piano) ont été, comme toujours, un régal pour les délicats ; et les monologues : *Romance sentimentale*, et *Voilà !.. Voilà !..* ont fait fuser les rires.

La soirée du dimanche, 29 mai, a commencé par « Tarte et Pâté », une désopilante farce du Moyen-âge. Les jeunes acteurs, élèves du Collège St-Christophe, ont fait preuve d'entrain et de naturel dans l'interprétation de leurs rôles, voire ceux d'une Guillaumette et d'une Marion.

Le clou de la soirée était le Cid, tragédie de Corneille. Trois « Anciens » de l'Avant-Garde ont fait connaître Don Diègue, le comte de Gormas et Don Rodrigue (Le Cid), en interprétant les scènes 3, 4, 5 et 6 de l'acte I, et la scène 2 de l'acte suivant de ce chef d'œuvre de notre grand poète tragique du 17^{me} siècle. Décors et costumes de l'époque, geste tragique du soufflet, drame intime du Cid chez qui la piété filiale l'emporte sur son amour pour Chimène, sa fiancée, l'emphase espagnole qui peint la fierté castillane de l'époque ... tout cela, rendu avec un naturel parfait, a provoqué de longs applaudissements.

Ajoutons qu'on pouvait comprendre, à cette évocation du passé, combien il en a coûté à l'Eglise d'adoucir ces mœurs barbares qui, dans l'origine, ne connaissaient d'autres lois que l'épée...

Ajoutons encore, par parenthèse, que les scènes susdites ont été reprises



mercredi soir, 1er juin, et radiodiffusées par le poste de Saint-Pierre, à la demande de plusieurs de ceux qui n'étaient pas à la soirée donnée à la Salle des fêtes.

Les spectateurs ont vu, en outre, se dérouler un film patriotique, « Pro Patria ». Les différents tableaux : Le Curé de Bazeilles, les Cuirassiers de Reichshoffen, l'épisode du « Clairon », le Vieux Moulin, l'Epave... ont pu être admirés, pendant qu'étaient interprétés, par une voix d'artiste, des chants de circonstance. Le programme portait aussi des intermèdes musicaux, avec la Valse de Faust (Gounod), la Cavatine et la Sérénade (Schmitt et Eberhard) pour violon et piano. Les Morts de la Grande Guerre n'ont pas été oubliés. Un « Ancien » du Collège a redit, dans un monologue émouvant, ce que la France doit à ses enfants tombés au champ d'honneur.

Disons que les deux soirées, dont l'organisation matérielle avait été préparée avec dévouement par les membres du Cercle Pie XI, ont récolté tous les suffrages et compteront parmi les soirées intéressantes données par les Jeunes de nos écoles libres, et même par les Anciens de l'« Avant-Garde ».

La Ligue Eucharistique. — C'est le 26 mai, jour du Saint Sacrement, qu'a eu lieu la petite fête annuelle de la Ligue Eucharistique. A la messe de 8 h, toute enveloppée de ferveur, 350 enfants ont fait la Sainte Communion. Puis, à l'issue de cette messe, 72 enfants, appartenant aux différentes écoles, furent reçus dans cette belle œuvre et vinrent à la Table Sainte recevoir du Père Directeur l'image si expressive de Saint Tharcisius, ce Falguière, qui leur rappellera leurs promesses au Jésus du Tabernacle.

Nécrologie. — Vendredi, 27 mai, une foule nombreuse d'amis et de connaissances est venue assister à un service funèbre célébré solennellement en l'église de Si-Pierre pour le repos de l'à n de M. Paul Folquet, décédé à Woodburn (Oregon) le 20 de ce mois, à l'âge de 65 ans.

Le défunt, frère de MM. Eugène et Ernest Folquet, était un authentique Saint-Pierrais, et avait suivi les cours du Collège alors dirigé par le R. P. Oster. A l'âge de 41 ans, il était parti pour les Etats-Unis, avec sa femme et ses trois enfants.

Incendie en mer. — Samedi soir, 4 juin, un radio a signalé que la goëlette anglaise « Silvia II » était en feu dans les parages de la Pointe-Plate. L'équipage composé de 6 hommes ayant abandonné le bateau est arrivé à Saint-Pierre en doris à moteur.

Processions de la Fête-Dieu. — La première devait avoir lieu le dimanche 29 mai, après la messe de 10 h. ; mais le temps brumeux l'a empêchée de sortir. Elle s'est déroulée à travers les allées de l'église, avec une longue théorie de gracieuses petites fleuristes et de quatre-vingts enfants en chœur, au chant des fidèles massés dans la nef et les tribunes.

La deuxième procession a été favorisée, le dimanche 5 juin, par un temps



superbe. Après le renouvellement des vœux du baptême, elle a passé dans les rues aux maisons ornées, suivant le grand parcours et portant ainsi les bénédictions de Jésus-Eucharistie à la majeure partie de la ville. Disons que la récitation du chapelet, le chant de cantiques, plusieurs mélodies religieuses exécutées par la musique instrumentale que dirigeait M. Charles Cormier, la présence des enfants de la Communion solennelle et de la Confirmation, et surtout la tenue des paroissiens qui ont formé le cortège, ont fait de cette cérémonie une belle manifestation publique de la foi des Saint-Pierrois. La procession s'est arrêtée aux quatre reposoirs connus, gracieusement décorés, du Quai de la Roncière, de MMes Ledret et Sire, de Mme Enguehard et de Mme A. Ollivier. Une sonnerie de clairons a salué le Saint Sacrement, au moment où Monseigneur élevait l'ostensoir pour la bénédiction.

Communion solennelle et Confirmation. — A ces deux cérémonies ont pris part, le dimanche 5 juin, 74 enfants, après une retraite prêchée par le Père Marnas. La Communion solennelle a eu lieu à la messe de 7 h. 1/2 ; beaucoup de familles ont accompagné les enfants à la Sainte Table.

Après la messe de 10 h., et une instruction de Monseigneur sur les dons du Saint-Esprit, ces mêmes enfants ont été confirmés.

Le parrain de la Confirmation a été, pour les garçons, M. Louis Andrieux ; Mme Vve Pierre Andrieux a été la marraine pour les filles.

Un des enfants, François Téletchéa, élève du Collège, manquait à l'appel. Monseigneur a annoncé qu'il était gravement malade chez ses parents ; et il est allé le confirmer immédiatement après la cérémonie.

Voici la liste des élus de ce grand jour :

Du COLLÈGE SAINT-CHRISTOPHE : Autin Gérard, Bouvet Louis, Detcheverry Raymond, Farvacque Georges, Flannigan Jean, Gaspard Jean, Girardin Ernest, Guibert Maurice, Fitzpatrick William, Haran René, Manet Paul, Poirier Emile, Poirier Raoul, Ruau Pierre, Rio Gérard, Stacey Georges, Téletchéa François, Yon Marcel.

Du PENSIONNAT SAINT-JOSEPH : Audouze Denise, Girardin Elisabeth, Goupilliére Gabrielle, Poirier Marguerite, Riggs Madeleine, Roulet Azelma, Roussel Raymonde, De la Villefromoy Blanche.

De l'ÉCOLE SAINTE-CROISINE : Bonnieul Paulette, Briand Paulette, Cambray Madeleine, Champdoizeau Marguerite, Cormier Henriette, Foliot Marguerite, Fouchard Blanche, Gélos Marie, Gendron Marguerite, Girardin Lucienne, Luberriga Thérèse, Madé Henriette, Michel Renée, Olano Christiane, Rebmann Marie, Ruellan Elisabeth, Ruellan Noëlla, Thébaut Thérèse, Slaney Elisabeth.

De l'ÉCOLE COMMUNALE : Amestoy Eugène, Break Maurice, Clooney



Joseph, Cordon Amand, Couëpel Paul, Coussart Charles, Delage Marcel, Goris Fernand, Lebars Emile, Lebars Ernest, Lefèvre Louis, Lepache Auguste, Planté Georges, Portais Eugène, Rouillé André, Rouillé Jean.

Apestéguy Marie-Thérèse, Bry Marie-Andrée, Coutance Clémentine, Curet Denise, Doussin Madeleine, Hacala Lucienne, Larralde Marie-Thérèse, Luberry Ramone, Prévost Paulette, Rio Georgette, Servain Giselle, Vidal Eugénie.

Carnet blanc. — Jeudi, 2 juin, a été célébré le mariage de Mlle Marie Deminiac avec M. Albert Briand. Un des frères du marié, M. Marcel Briand, et Mlle Madeleine Deminiac, garçon et demoiselle d'honneur, accompagnaient le gracieux couple, avec deux mignonnes personnalités, Guy et Andrée Fontaine, neveu et nièce de la mariée.

La cérémonie était présidée par Mgr Heitz qui a fait une allocution sur « le Mariage devant Dieu et devant la Société ». La messe a été dite par le Père Marnas, directeur du chant. La schola des chanteuses, à laquelle appartient la mariée, a fait entendre quelques beaux morceaux de son répertoire pendant la cérémonie.

Nouvelles de M. Sautot. — L'ancien Gouverneur p. i. qui a quitté notre Colonie le 7 mai dernier est en route pour France. Au large de Saint-Pierre il a voulu, dans la journée du 5 juin, saluer nos îles par un radiotélégramme expédié du paquebot « Ile-de-France ». Son successeur, M. Chanot, et M. Gloanec, maire de St-Pierre, se sont faits les interprètes des sentiments reconnaissants que la Colonie garde à son endroit pour l'inlassable dévouement dont il a fait preuve, pendant trois ans, aux intérêts de nos îles.

Les journaux du Canada ont signalé son passage à Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, où les réceptions en son honneur n'ont eu cependant aucun caractère officiel par suite du deuil récent de la France. M. Sautot a eu l'occasion de visiter les chutes du Niagara avant de se rendre à New-York où il s'est embarqué.

Le R. P. Colomban. — On se souviendra de la visite que le Révérend Père a faite, le lundi 6 juin dernier, à la population scolaire du Collège, du Pensionnat et de Ste-Croisine. La plupart des enfants n'avaient jamais vu un Père Capucin ! Et puis le nouvel aumônier du navire-hôpital « Ste-Jeanne-d'Arc » avait su conquérir si vite, par sa jovialité, tout ce petit monde !

D'ailleurs ce n'était pas une mince satisfaction de voir de près, et d'entendre ses réflexions pleines d'humour, l'ancien capitaine de Frégate Achille Lefèvre, Officier de la Légion d'honneur, un des héros de Dixmude, entré dans les Ordres après la mort de sa femme, il y a une dizaine d'années, et dont le froc sévère est maintenant orné des rubans de plusieurs décos.



Le Père Colombe est parti pour le Groenland à bord de la « Ste-Jeanne-d'Arc ». Le navire-hôpital reviendra à Saint-Pierre vers la fin de juillet ; et si les circonstances le permettent, le Père Aumônier fera une conférence (avec projections) au Foyer paroissial.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 25 mai, par le « Silvia » : MM. le Dr Lavier, J. Sabarot, A. Kettle. — Le 29 mai, par le « Belle Isle » : Mme C. Petitpas. — Le 30 mai, par le « Magnhild » : M. Carricart ; Mme A. Legentil. — Le 1er juin, par le « Nérissa » : M^e Dor. — Le 9 juin, par le « Sambro » : M. L. Jézéquel.

PARTIS, le 31 mai, par le « Belle Isle » : M. E. Norgeot. — Le 4 juin, par le « Magnhild » : M. W. Riggs. M. et Mme F. Allamat. — Le 5 juin, par le « Nérissa » : M^e Dor, Mme Dunan, Mlle M. Paturel.



La FÊTE DES MÈRES.

Les pouvoirs publics, en France, ont ordonné qu'une fête soit célébrée, chaque année, en l'honneur des Mères. Ils ont exprimé le vœu que les Autorités religieuses attirent, à cette occasion, l'attention de leurs paroissiens sur cette fête et leur rappellent le rôle de la Mère dans la famille, la société et la nation.

A St-Pierre, la fête des Mères aura lieu le dimanche 17 juillet, avec, avant tout, un caractère religieux. En ce jour, toutes les mamans et tous les enfants sont invités à se donner rendez-vous à la Ste Table. La messe de 10 h., sera célébrée à leur intention.

Le soir, dans la Salle municipale des Fêtes, il y aura, à 8 h. 1/2, une séance récréative au profit des Oeuvres de nos Chères Religieuses, auxquelles la paroisse est redevable de la formation du plus grand nombre de ses Mères chrétiennes.



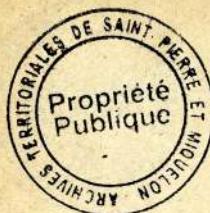
AVIS.

M. Adrien DUGUÉ, boucher, dont la propriété sise au Diamant vient d'être détruite par un incendie, remercie vivement les personnes qui sont venues à son secours dans ce désastre, et dont il regrette d'ignorer les noms pour les remercier chacune de vive voix.



A Vendre :

Une Maison comprenant 8 appartements, rue La Fauvette.
S'adresser à Mme Vve Servain.



Chronique de l'Île-aux-Marins

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1932)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,

Le 2 juin : Suzanne CHATEL. Parrain : Louis Arondel ; marraine : Emilie Petitpas.

A la Société de Tir. — Le jour de la Pentecôte a eu lieu la finale du concours d'entraînement, un tir d'honneur à la carabine et un tir au fusil de chasse. Les gagnants des prix d'entraînement ont été MM. L. Nicolas, L. Laignoult, A. Colmay, E. Franchet, C. Jugan. Ceux des prix d'honneur : MM. C. Jugan, L. Laignoult, A. Colmay, A. Sollier. Enfin les lauréats pour le fusil de chasse : MM. E. Morel, A. Colmay, Armand Laloi, C. Jugan. Conformément aux statuts de la Société, M. L. Laignoult a eu l'honneur d'être classé « hors concours ». Il a aussi été réglé qu'à partir de ce jour le prix du carton serait de 1 fr. 75, et qu'un même tireur ne pourrait faire plus de 10 cartons dans la même soirée.

La Communion solennelle. — Elle a été célébrée le dimanche de la Sainte Trinité. Un examen de catéchisme et une retraite de trois jours l'ont précédée. Neuf enfants, quatre garçons et cinq filles, y ont pris part. :

Léon Lehuénen, Fernand Chatel, Ernest Patrice, Léon Heudes, Marie - Agnès Jézéquel, Paulette Lévêque, Eugénie Admond, Paulette Boissel, Fernande Sollier. Avec eux, des renouvelants : deux garçons et quatre filles.

A l'issue des vêpres, après la rénovation des promesses du Baptême, Mgr le Préfet Apostolique fit une paternelle allocution, puis il administra le sacrement de Confirmation aux enfants admis à la Communion solennelle. Les parrain et marraine des Confirmés ont été M. Eugène Ibart et Mme Vve Henriette Josseame.

A noter que le jour l'Ascension, trois fillettes. Lucienne Quédinet, Juliette Boissel et Blanche Chatel avaient été admises à la première communion privée.

Fête-Dieu. — Au matin de la première Fête-Dieu (29 juin), une brume intense menaçait de se transformer en pluie et n'avait rien d'encourageant pour tenter une sortie. Mais le chemin à parcourir est moindre qu'à Saint-Pierre, et beaucoup plus facile l'organisation de la procession. Celle-ci



a donc pu s'effectuer et accomplir intégralement son parcours, un peu précipité par instants. A peine d'ailleurs avait-elle regagné l'église, que la pluie est tombée pour de bon.

Plus imposante, parce que favorisée par un temps splendide, la procession du dimanche suivant. C'a été une véritable marche triomphale du Dieu de l'Eucharistie, au milieu d'une population croyante qui, lorsque besoin en est, sait magnifiquement affirmer sa foi.

Avez-vous vu la baleine ? — Une masse informe, rappelant par la couleur et l'aspect un immense sac de farine à moitié vide de son contenu, jetée par les flots dans une petite anse du « Cap-à-Godon » : voilà tout ce qui nous reste de ce qui fut, paraît-il, une baleine. Grandeur et décadence ! Et puisque le monstre en décomposition ne peut avoir aucune utilité pour l'Île souhaitons que la mer, qui lui en a fait présent, nous en débarrasse dans le plus bref délai !



Un peu de notre Histoire (97).

1819-1820



Le 13 novembre 1819, l'« Espoir », première goëlette construite sur les chantiers de Miquelon, partait pour la France avec un chargement de morues sèches.

Plus de trois ans se sont écoulés depuis la reprise de possession. Nous avons vu M. Bourrilhon aux prises avec les plus sérieuses difficultés pour réorganiser les établissements dont le commandement lui avait été confié. Cet habile administrateur avait beaucoup fait et même usé ses forces pour préparer et assurer l'avenir de la colonie. Mais il restait, à son départ, encore bien des choses à mettre au point. C'est ce à quoi s'employa avec énergie M. Fayolle pendant les six années que dura son administration.

Les mesures par lui prises afin d'assurer la subsistance de la population sans les subsides du gouvernement, mesures dont il avait donné connaissance au département par sa lettre du 10 novembre 1819, sont mentionnées dans un arrêté du 14 juillet précédent. Cet acte, précurseur de l'ordonnance royale du 18 août 1825 qui devait régler définitivement les obligations réciproques des fournisseurs et des fournis, ne tarda pas à produire les plus heureux effets. Il fit renaitre aussitôt la confiance, détruite entièrement par les mauvaises pêches et les désordres qui avaient eu lieu les années



précédentes, lors des livraisons de morue. Les pêcheurs se mirent coura-geusement à l'œuvre ; le succès devait couronner leurs efforts.

D'ailleurs ils devaient bientôt voir leur zèle stimulé par l'allocation de « gratifications », qui seraient décernées à ceux qui se seraient livrés à leur industrie avec le plus d'activité et d'intelligence. D'autre part, le chef de la colonie avait pris, le premier de ce même mois de juillet, un arrêté pour empêcher, sous peine de confiscation et d'amende, l'introduction de la morue et l'huile de morue provenant de pêche étrangère. La morue anglaise s'introduisait en effet couramment en contrebande par les îles d' l'Île-aux-Chiens, île aux Vainqueurs, île aux Pigeons, le Colombier et l'île Verte, pour le plus grand bénéfice des armateurs ou négociants de France qui l'achetaient moins cher, mais au détriment des pêcheurs sédentaires qui étaient obligés de baisser les prix. Cette mesure contribua également, pour une grande part, à déployer l'activité des pêcheurs qui n'avaient plus à craindre dorénavant une concurrence illicite. Une goëlette armée devait être affectée l'année suivante, à faire la chasse aux chaloupes de la grande terre qui venaient sans vergogne livrer leur poisson aux entrepôts désignés d'avance.

Certes, l'avenir réservait de douloureuses surprises. Il y eut de mauvaises campagnes ; mais outre qu'un grand nombre d'habitants pouvaient alors parer aux désastreuses conséquences qu'entraînent toujours les bas prix ou la pénurie des produits, jamais dans ces circonstances le gouvernement ne faillit à son devoir : il vint chaque fois en aide aux plus malheureux.

L'arrêté du 14 juillet 1819 fut homologué par le ministre le 4 août 1820. « J'approuve, écrit-il à l'administrateur de la colonie, les précautions que vous avez prises pour détruire, dans l'esprit des colons, l'idée que le gouvernement continuerait à leur distribuer des secours en hiver, ainsi qu'il l'avait fait depuis la dernière reprise de possession, et pour faire rentrer dans les magasins du Roi, pendant l'été de la présente année, les objets de subsistance qui auront été délivrés aux habitans. Au reste, l'obligation de payer la valeur des vivres fournis n'aura sans doute pas été étendue par vous aux colons réellement nécessiteux à qui vous étiez autorisé à distribuer, à titre de secours, tout ou partie de ce qui vous avait été expédié en 1819 pour cette destination. »

Quant à l'établissement d'un fournisseur unique et même privilégié, préconisé par le commandant Fayolle, le ministre craignait que le défaut de concurrence ne nuisît soit à la bonne qualité des objets vendus aux habitants soit à la modération des prix qu'il exigerait d'eux. Il ajournait donc la question pour être soumise à l'examen spécial d'une commission du conseil général du commerce qui venait d'être formée, pour s'occuper de présenter des observations au gouvernement sur les moyens d'améliorer, s'il se pouvait, le système commercial de chacune de nos colonies.



Chronique de Miquelon

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1932)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,
Le 20 mai : AUTIN, Gérard-Georges-Marie. Parrain : Georges Lucas ;
marraine : Marie-Joseph Detcheverry.

**

La morue. — Le produit de la dernière campagne de pêche est enfin expédié, à destination des Antilles, grâce à deux vapeurs venus de St-Pierre pour en prendre livraison.

Visite de M. le Gouverneur. — M. Chanot, Gouverneur p. i., est venu faire une rapide visite à Miquelon le jeudi 2 juin. Reçu au débarcadère par les Autorités locales, il a voulu se rendre compte de *visu* des travaux en cours, et a promis d'apporter toute son attention aux affaires qui intéressent la commune.

Confrérie de « l'Heure Sainte ». — Erigée canoniquement dans notre église par Mgr le Préfet Apostolique, elle a été affiliée à l'Archiconfrérie de Paray-le-Monial. L'inauguration a eu lieu le 2 juin, veille de la fête du Sacré-Cœur par une fervente *Heure Sainte* où presque toute la paroisse était présente.

La Fête-Dieu. — Le dimanche, 29 mai, le temps pluvieux n'a permis aucune manifestation extérieure ; mais la procession du dimanche suivant a été en tous points réussie. Le parcours, depuis « La Pointe » jusqu'à « L'Anse », a duré deux heures, entrecoupé par les gracieux reposoirs des familles Fortuné Detcheverry, Gilles Detcheverry, Joseph Detcheverry, Joseph Poirier et Alfred Laborde ; l'abord de ces reposoirs était orné par une allée de sapins apportés de la montagne.

Après la dernière bénédiction, à l'église, le Père Lucas, curé, a remercié en termes émus les paroissiens du bel hommage de foi et de piété qu'ils avaient rendu à Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie.

Fête des Marins. (Dimanche, 12 juin). — C'est l'ouverture quasiment « officielle » de la campagne de pêche. Elle est précédée d'une cérémonie religieuse : la bénédiction de la mer et des doris de pêche, ces derniers passant en un pittoresque défilé devant la cale où se tiennent le prêtre et la foule des paroissiens.

Dieu bénisse la nouvelle campagne ! Disons qu'elle a commencé sous d'heureux auspices.

Albert PEN

TAXI N° 101

JOUR et NUIT

TAXI N° 101

For day and night service



SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novembre

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION : NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAINS

“ NATIONAL ”

FOURNITURES DIVERSES POUR POSTES

DE RADIO EN STOCK ET SUR COMMANDE

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres

Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of

New-York, Socony.

Cigarettes Gloria.

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legravillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges -
Liqueurs.

Farines

Demandez la marque

“ Royal Household ”

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation
Articles de fumeurs - Sacs et papiers
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours
Approvisionnements généraux.

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - *Quai de la Roncière*

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

Lt. James

Commission - Représentation

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires.

A Vendre :

Une Maison, située Rue Nielly.
S'adresser à M. Jean Olano.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

PÉCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes —
Œufs, etc. — Fournisseur des navires.

C. P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

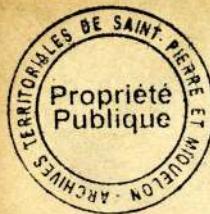
A. S. Mac Millan

General Contractor
St-Pierre et Halifax

A Louer :

UN PIANO.

S'adresser à M^{me} Rose Guibert.



SAINT-PIERRE (îles Saint-Pierre et Miquelon)

Graines sélectionnées

LÉGUMES & FLEURS

Pois - Fèves - Haricots - Oignons à fleurs

Engrais insecticide — Pastilles d'engrais pour plantes en pots

P. LE TIEC, Saint-Pierre.

Magasin Albert BRIAND

Quartier général des chaussures de toiles

« CREPE SOLES »

Avis. — L'achat — *au comptant* — d'une paire de chaussures de toile *Crepe soles* donne droit à un Numéro de tombola. — *Tirage au 1^{er} Juillet prochain.*

Lames de Rasoirs de sûreté

« Le Coq »

Fabrication Française

P. Le Tiec,

Concessionnaire.

Chez Albert BRIAND

Un piano neuf.

Banquettes de piano.

L'eau de Javelle

« LA PARISIENNE »

épargne temps, travail,
combustible.

Eugène DAVID

Salon de Coiffure

Maison Claireaux

Rue Sadi-Carnot.

Chez Albert OZON

Gramophones - Saxophonie

Brunswick Panatrop



— Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs —

LINGERIE pour Hommes,
Dames et Enfants
Bonneterie - Epicerie

PETIT CARNET
DE

Timbres de Commerce Libres
Offert par

M^{lle} Georgina Detcheverry
Commerçante

Dans ce carnet le client gagne
avec soin les timbres offerts par
notre Maison et viendra nous ré-
clamer la prime lorsqu'il y aura droit

Reclamez les timbres en faisant vos achats

Et donnez la préférence à la Maison qui les offre

Commission - Consignation

A. Grimaux & Cie.

Boulangerie - Epicerie

Grains et Farines en gros et
en détail.

Biscuits et Bonbons en stock
et sur commande.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe,
Farines, Grains, Foin.

Employez l'eau de Javelle

« LA PARISIENNE ».

C'est la meilleure.

Chez Albert Briand,



A votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre Paramé et les Rochers Sculptés par l'Abbé FOURRÉ

MINIHC BEACH HOTEL (Sur la Plage)
ROTHÉNEUF (Ille- et Vilaine)

Restaurant, Bar

R. C. St-Malo 10.686 Prop. P.-J. Montésinos Tél. Rothéneuf, 4.
English Spoken ----- Se habla Espanol

Tout confort moderne Garage pour 20 voitures

Salles de Bains - Cabines à Douches - Posto distributeur d'Essence - Terrasse
Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 couverts - Jardin avec Bosquets
Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

Le meilleur accueil sera réservé aux St-PIERRAIS

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

ORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE
CHAUFFAGE CENTRAL
TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : **La MORUE FRANÇAISE**

Saint-Pierre



VÊTEMENTS TIP TOP

Un homme heureux!...

Et pourquoi ?

Parce qu'il a un costume de la meilleure qualité
et à un prix tout à fait modéré.

Pour cela il s'est adressé à

Tip Top Tailors Ltd



TIP TOP



qui vous offrent des **COMPLETS** et
des **PARDESSUS** variés de belle
qualité au prix unique de

\$ 24

Faites comme lui
et vous vous en trouverez bien.

Renseignements et Echantillons

Chez **Etienne DAGUERRE**

à SAINT-PIERRE

(SAINT-PIERRE & MIQUELON)



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Il est du devoir de chacun, tant pour son pays que pour lui-même de mettre régulièrement en réserve une partie du produit de son travail. Ouvrez donc un compte d'épargne dans notre banque où, en toute sécurité, vos fonds vous rapporteront des intérêts aux taux en cours.

Nous sommes organisés de façon à vous donner entière satisfaction en ce qui concerne toutes les opérations de Banque, y compris la vente de traites ou de chèques, ainsi que les chèques de voyageurs et les lettres de crédit.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements utiles ; et nous vous invitons à venir sans hésitation, nous consulter au sujet des opérations qui pourraient vous intéresser. Notre meilleur accueil vous est, du reste, tout particulièrement réservé.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé: 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

Directeur.